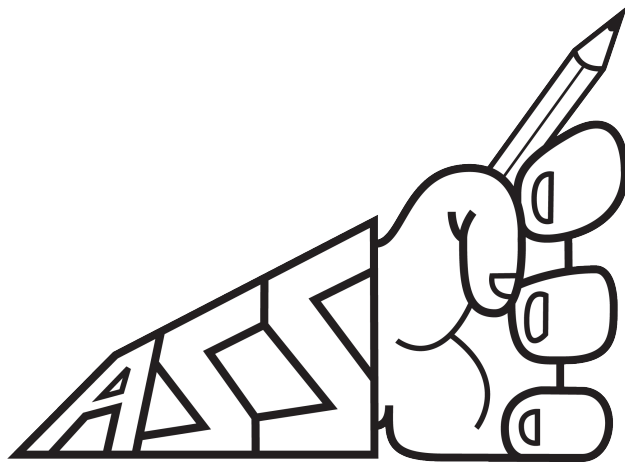


Cahier de Congrès

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 28 février et 1er mars 2009
À l'Université Laval**

Table des matières

Table des matières	2
Ordre du jour	3
Lettres de démission	4
Lettre de démission de Jean-Sébastien Ranger.....	4
Propositions	5
Procédures.....	5
Élections.....	5
Avis de motion.....	5

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Élections

3.0 Plan d'action

3.1 Campagne actuelle

3.2 Femme

3.3 Prochaine campagne

4.0 Revendications

5.0 Structures

6.0 Embauche permanence

7.0 Finances

7.1 États financiers

7.2 Modifications aux prévisions budgétaires 2008-2009

7.3 Fonds d'entraide

8.0 Avis de motion

8.1 Dépôt

8.2 Traitement

9.0 Varia

10.0 Levée

Lettres de démission

Lettre de démission de Pascal Chabot

Montréal, 9 décembre 2008

Salutations camarades,

La présente est pour vous informer de ma démission, qui sera effective aujourd'hui même. Si je démissionne, ce n'est certainement pas parce que je ne crois plus en ce qu'est l'ASSÉ, vous pourrez vous en douter. Si je démissionne, c'est plutôt parce que je crois qu'en ce moment je ne peux remplir correctement les besoins de l'ASSÉ et que mon apport à l'organisation et aux dynamiques de travail est plutôt négatif. Sinon, ce qui motive grandement ma démission, c'est le manque total d'esprit d'équipe et d'unité dans l'exécutif.

Je tiens par contre à vous rassurer : je veux continuer à m'impliquer à l'ASSÉ. Je continuerai non seulement les mandats et les tâches que l'exécutif m'a déjà attribués. L'exécutif étant très restreint après mon départ, je vais aussi m'occuper de la manifestation nationale ainsi que des journées d'actions de la session prochaine.

Trop de stress m'accablait. Trop de travail reposait sur mes épaules. Je n'ai pas l'envie de faire rouler l'ASSÉ à trois personnes. Je n'ai pas envie de toujours forcer les gens à faire quelque chose parce que sinon il ne se passe rien. On dit toujours : « l'ASSÉ c'est ses membres. » En fait, moi je ne l'ai pas vu ça. J'ai plutôt vu un exécutif qui faisait tout et où même pas tous ses membres travaillaient activement à faire vivre l'ASSÉ. Bref, moi j'en ai assez que presque personne n'ait d'initiative si je ne leur demande pas. Et ce, autant dans l'exécutif, dans les comités, que dans les associations étudiantes. J'en ai assez qu'on dise 10 000 fois par jour que la communication c'est important alors que PERSONNE ne change ses habitudes de travail. Que faut-il pour que le monde se réveille? Trop de gens prennent pour acquis ce que les militants et les militantes passé-e-s ont travaillé à construire, trop de gens prennent l'ASSÉ pour acquis. Trop peu de réflexions se font en profondeur, ou trop peu de réflexions se font tout court. Trop de gens prennent leur implication comme de simples tâches bureaucratiques qu'on leur attribue et non comme une organisation démocratique à faire vivre. Une démission d'une personne qui était à la base extrêmement motivée, est-ce que ça peut faire réfléchir les gens sur la situation critique de l'ASSÉ?! Je ne le sais pas, alors la voilà.

Je pense que je vais réitérer les dires de Rémi Daigle lors du Congrès annuel passé : arrêtez d'élire n'importe qui sur les comités et l'exécutif. J'aurais personnellement aimé mieux travailler sans certaines personnes qui m'ont drainé énormément d'énergie et qui indirectement ont contribué à cette démission. On va se dire les vraies choses : ce n'est pas tout le monde qui est compétent ou compétente.

Si vous avez remarqué le ton assez cynique et agressif dans ma lettre, vous comprendrez peut-être pourquoi je démissionne : parce que je pense que cette attitude n'aide pas du tout l'ASSÉ, et même lui nuit.

Sur ce, je n'écarte pas la possibilité d'une éventuelle réélection au Conseil exécutif. Et je vous invite tous et toutes au prochain Conseil de Coordination du 6 janvier pour déposer votre candidature par intérim.

Beaucoup de choses restent à bâtir : ne baissons pas les bras.

Lettre de démission de Jean-Sébastien Ranger

Montréal, le 31 décembre 2008

Bonjour camarades,

Par la présente, je souhaite vous annoncer ma démission à titre de coordonnateur du conseil régional de l'ASSÉ à Montréal. Il s'agit d'une décision qui a été murement réfléchie, puisque j'ai jonglé avec cette idée depuis la fin du mois de novembre. Certaines raisons m'amènent à croire qu'elle s'avère la meilleure, tant pour moi comme individu que pour notre organisation.

Premièrement, je dois admettre que certaines tâches à remplir à titre de coordonnateur du CRAM ne furent pas des plus motivantes et palpitantes. Entre autres, les réunions du Conseil de Coordination (COCO) m'ont emmerdées au plus haut point. J'ai honnêtement trouvé que, par moment, ces réunions tournent en rond surtout lorsque certains ego s'entêtent à s'obstiner sur des virgules. Et c'est pour ces raisons que je ne crois pas avoir fait un travail efficace en ce qui concerne mon rôle de délégué du CRAM à cette instance. Je dois dire que j'y ai été plutôt muet, car (presque) complètement indifférent. Alors, lorsque l'on milite bénévolement et que l'on érige certaines tâches en fardeau, il faut évidemment se poser la question : qu'est-ce que je fais ici?

En deuxième lieu, le contexte d'après-grève, avec sa démobilitation massive, y est pour quelque chose également. En effet, cette espèce de *spleen* collectif que nous avons pu constater (et subir) cet automne m'a sérieusement affecté. C'est le dur « retour à la normale » suite à une lutte qui a foiré. Et je dois avouer que j'avais sous-estimé l'effet d'une défaite sur mon propre moral militant. Il faut ajouter à cela le peu de sens que prend à mes yeux mon militantisme dans le CRAM. En effet, alors que l'an passé j'étais coordonnateur à l'externe de l'AEMSP et que nous avons vécu une campagne de grève et une grève, ma motivation était des plus grande. Nous avons un projet à proposer, un projet nécessaire en raison de la conjoncture entourant le dégel et le plan de redressement à l'UQAM. Notre militantisme oeuvrait alors concrètement à la défense des intérêts étudiants. Et c'est pourquoi j'y ai mis beaucoup d'efforts, beaucoup de temps, beaucoup de passion et beaucoup de coeur. Malheureusement, mon implication au CRAM cette année n'allume aucune passion en moi et je me demande réellement l'impact concret de cette implication. Je crois qu'il n'y en pas vraiment. Surtout si on tient compte des critiques, des moqueries et des constantes remises en question sur la pertinence de son existence qui sont adressées au CRAM.

En troisième lieu, je ne crois pas que j'aurais été disposé à remplir mes mandats si j'avais continué mon implication dans le CRAM. En effet, je ne serai pas étudiant la session prochaine, ce qui fera en sorte que je vais travailler à temps plein. J'espère bien pouvoir sortir ma tête de l'eau et peut-être même pouvoir vous payer de la bière pour faire changement (clin d'oeil à Jean-Michel). De plus, je planifie de faire un voyage au Mexique durant un mois au printemps. Et pour être honnête, j'ai hâte de changer d'air et je me vois mal trainer à l'UQAM ou dans d'autres institutions scolaires durant ce moment où je ne serai pas aux études.

En conclusion, peut-être que mes deux années à militer à l'ASSÉ et à l'AEMSP ont fait en sorte que

ma troisième année d'implication officielle (avec un poste et des mandats à remplir) était de trop. Même si j'ai milité peu comparativement à certaines personnes (je pense notamment aux exécutantes et exécutants de l'ASSÉ), j'ai quand même milité beaucoup plus que la très grande majorité de la population étudiante. Vu que notre implication est bénévole, il m'appert évident que nous avons besoin de période de repos. J'en prends une. Je veux tout de même vous rassurer. Même si l'ASSÉ vit présentement des temps difficiles et que des débats devront nécessairement avoir lieu, je tiens à exprimer ma plus profonde conviction que la présence d'organisation nationale est nécessaire à la relance des luttes étudiantes et des luttes sociales en général. Malgré que cette relance peut prendre plus de temps que nous le croyons et, qu'à cet égard, nous devons tenir compte du contexte économique et politique concrète (dans nos revendications, dans nos moyens d'actions et peut-être même dans nos alliances) et non seulement s'enfermer l'esprit dans nos idéaux (aussi nobles soient-ils). Mon implication dans le mouvement étudiant n'est pas à tout jamais terminée. Je reviens aux études à l'automne 2009. Peut-être bien que je reprendrai du service.

Sur ce, je vous souhaite bonne chance camarades dans votre militantisme et je suis désolé si j'ai pu faillir aux attentes.

Solidairement,

Jean-Sébastien Ranger

P.-S. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à m'écrire.

Lettre de démission d'Adam Pétrin

Montréal, 14 janvier 2009

Objet : Démission du comité formation

Bonjour,

la présente tient lieu de démission et celle-ci prend effet immédiatement. La principale raison qui me pousse à démissionner du comité formation est mon manque temps. J'entame ma dernière session de technique et j'aurai beaucoup de travail à faire. J'aurais 4 jours de stage et une journée de cours. Je prendrai donc cette dernière session pour terminer mes études. Je ne pourrai pas effectuer les tâches pour le prochain camp de formation. J'ai des activités de stage durant la fin de semaine du camp.

On se revoit donc le 26 mars dans la rue!

Adam Pétrin

Structures

Caucus non-mixtes à l'ASSÉ

Bonjour à toutes et à tous,

Comme promis lors du Congrès des 25 et 25 octobre 2008, voici un texte sur la non-mixité « inclusive » des transgenres. Ce texte a été rédigé pour le Rassemblement pancanadien des jeunes féministes, mais vous trouverez qu'il traite très bien de la question.

Résumé du texte en fonction des caucus non-mixtes de l'ASSÉ :

Caucus non-mixte femme ouvert aux personnes s'identifiant comme femmes et vivant socialement comme femmes, ainsi qu'aux personnes transgenres nées femmes qui ne désirent pas s'identifier à un genre en particulier. Par exemple :

- Les filles et les jeunes femmes qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes;
- Les personnes qui s'identifient comme femmes (par exemple, les transsexuelles H à F) et qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes;
- Les personnes transgenres, nées femmes, qui ne désirent pas s'identifier à un sexe ou un genre en particulier et qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes.

Pour le caucus non-mixte homme, c'est simple, c'est le contraire (ex. : Personnes s'identifiant comme hommes et vivant socialement comme hommes...).

Je vous invite tous et toutes à lire ce texte, c'est un bon argumentaire sur la question de la non-mixité (qu'elle soit inclusive ou non).

Si vous des questions, n'hésitez pas à me contacter!

Émilie Gendron

Ce pour quoi le rassemblement « Toujours RebELLEs » est un espace non mixte (inclusif des transgenres)

Le Comité organisateur a assemblé les idées et analyses ci-dessous pour expliquer l'importance de la non-mixité dans le travail d'organisation féministe et au rassemblement « Toujours RebELLEs », tout en se montrant aussi inclusif que possible. Nous espérons en faire une contribution à notre réflexion collective.

Les espaces non mixtes suscitent souvent la controverse. Vous vous demandez peut-être : si nous sommes soucieuses d'« égalité », pourquoi créer un espace dont les hommes sont exclus? Pourquoi est-il important que des femmes aient accès à des espaces libres de toute présence masculine? De tels espaces n'équivalent-ils pas à une forme de « discrimination inversée »? Ce texte vise à préciser

quelques raisons expliquant le choix de faire du rassemblement « Toujours RebELLEs » un espace non mixte.

Le rassemblement « Toujours RebELLEs » vise le démantèlement du patriarcat

Le **patriarcat**, c'est un système de domination des femmes par les hommes (c'est-à-dire un système où les hommes sont **privilegiés** et les femmes sont **marginalisées et opprimées** à différents degrés – ce qui se manifeste de plusieurs façons, tant dans la sphère publique (milieu de travail, école, institutions, etc.) que dans la sphère privée (foyer, relations hétérosexuelles, famille en général, etc.). Le patriarcat est un système hiérarchique où les femmes sont marginalisées de façons à la fois visibles (par ex., vivre plus de violence, de pauvreté, être moins payées à travail égal, etc.) et plus subtiles (par ex., partage inégal des tâches domestiques, langage sexiste, socialisation, etc.). Comme le racisme et l'hétérosexisme, le patriarcat s'est avéré une caractéristique primordiale de la plupart des sociétés humaines depuis des temps immémoriaux.

Une des principales caractéristiques du patriarcat est d'ordonner le monde selon une « binarité de genre ». Une binarité, cela veut simplement dire une opposition entre une chose ou idée et son contraire; ainsi, il nous arrive souvent de percevoir le monde comme subtilement ordonné selon les binarités suivantes : sujet/objet, puissant/faible, intelligence/émotion, public/privé, civilisation/nature, homme/femme et ainsi de suite. Une autre chose importante qu'il faut comprendre au sujet de ces binarités, c'est qu'elles ne fonctionnent pas seulement dans le monde abstrait des idées et des représentations du monde. Ce sont les fondements de la société et de l'économie. Qu'est-ce que cela signifie? Cela veut dire que ces binarités créent des inégalités économiques et de pouvoir qui pèsent lourdement sur la qualité de vie des gens. Nous ne pouvons pas échapper à ces inégalités en nous contentant de les déconstruire dans le monde des idées – bien que la création de formes alternatives de pensée, d'identités et de modèles soit bel et bien une composante essentielle de la transformation à laquelle nous aspirons. Mais ces catégories ne disparaîtront réellement que lorsque nous aurons transformé en profondeur la structure même de l'économie et de toutes les institutions, bref la distribution générale du pouvoir dans notre société.

Le **féminisme** est un projet politique et un mouvement social qui cherche à démanteler le patriarcat et à créer l'égalité de sexe et de genre. Depuis quelque temps, grâce à la contribution du féminisme des Noirs, des féministes de l'hémisphère sud et des féministes qui combattent la pauvreté, la lutte contre toutes les formes d'oppression vécues par les femmes (tels le racisme, l'oppression de classe et l'hétérosexisme) est également devenue un objectif clé du mouvement féministe.

Même si les féministes ont réussi d'importantes avancées pour les femmes, les effets adverses du patriarcat demeurent évidents dans les conditions de vie et de travail des femmes. Les femmes demeurent marginalisées, discriminées, violées et même tuées par des hommes pour diverses raisons qui découlent de l'oppression patriarcale. Regardez autour de vous : l'oppression basée sur le genre est manifeste d'une foule de façons dans nos vies quotidiennes : la socialisation des filles à se montrer blessantes l'une pour l'autre (ce qui a pour effet d'isoler les femmes); la prolifération des agressions sexuelles (qu'une femme sur quatre subira au cours de sa vie); les représentations constantes de violence sexualisée contre les femmes dans les médias; la violence conjugale physique et psychologique (principale cause de décès chez les femmes tuées); et les jeux vidéo, les paroles de

chansons et les panneaux publicitaires qui déshumanisent les femmes et les réduisent à l'état de produits de consommation et d'objets. Le travail des femmes n'a toujours pas la même valeur que celui des hommes : les tâches domestiques continuent à être l'apanage des femmes, et les femmes demeurent confinées à la majorité des emplois au salaire minimum (61 %) et à temps partiel (68 %), un phénomène que l'on qualifie parfois de « ghetto rose ». Ce ne sont que quelques exemples d'une longue liste.

L'évolution des espaces non mixtes

Les espaces non mixtes de femmes sont devenus un outil important du mouvement féministe durant la « deuxième vague » du mouvement, qui a débuté avec les années 1970, aux États-Unis et dans d'autres parties du monde. Ces femmes voulaient se réapproprier une langue et des espaces physiques traditionnellement hostiles aux femmes, et acquérir une autonomie face aux hommes. Empruntant une stratégie du Mouvement pour les droits civiques des Noirs américains, elles ont cherché à bâtir un mouvement **par les femmes, pour les femmes**. Les travailleurs et travailleuses font la même démarche depuis des siècles en se regroupant en syndicats et en se réunissant hors de la surveillance de leurs employeurs afin d'augmenter leur solidarité et leur légitimité.

Jusqu'alors, la presque totalité de l'espace public était, dans les faits, dominé par les hommes. Et en fait, la plupart des espaces sont, encore aujourd'hui, genrés d'une façon ou d'une autre : il vous suffit de réfléchir à quel genre on associe la cuisine ou le garage, par exemple. Jusqu'à il y a une vingtaine d'années, la plupart des tavernes et des « pubs » étaient réservés aux hommes. Le harcèlement pratiqué sur la rue démontre comment même les trottoirs demeurent hostiles aux femmes; il en est de même pour le harcèlement sexuel en milieu de travail. Dans plusieurs bureaux de chefs d'entreprise ou de politiciens, c'est comme si l'on pouvait lire « Réservé aux hommes blancs » sur la porte. Même si les féministes ne s'entendent pas toutes sur les meilleures façons de « se réapproprier l'espace », la plupart croient en l'importance d'espaces non mixtes où créer un milieu sécuritaire et accueillant et où des femmes peuvent divulguer des informations personnelles à caractère délicat et s'organiser efficacement contre le patriarcat. Depuis les années 1970, on a ainsi vu des politiques de non-mixité être préservées dans plusieurs organisations, dont des maisons d'hébergement, des centres de femmes et des succursales du YWCA. Dans le cas des maisons d'hébergement, des femmes ayant survécu à de la violence psychologique et physique ont parfois besoin de plusieurs mois avant de pouvoir se sentir de nouveau en sécurité en présence d'hommes.

Exclure les hommes? La nécessité d'espaces non mixtes pour les féministes

Le féminisme est un projet politique et les espaces non mixtes de femmes sont un moyen et un outil au sein de ce projet. Et il s'agit d'un outil indispensable pour nous permettre de nous réapproprier la parole et de créer un espace où nous organiser, échanger sur nos vécus et développer nos solidarités. Les espaces non mixtes aident également beaucoup les femmes à désapprendre leur socialisation, à apprendre à prendre soin d'elles-mêmes et à défendre leurs propres intérêts. Comme notre socialisation nous a appris à constamment prendre soin des autres en général et des hommes en particulier, il est très difficile pour la plupart d'entre nous de dire ou de convenir de choses qui pourraient choquer un tant soit peu les hommes ou les mettre mal à l'aise. Donc, lorsque des hommes sont dans la pièce – et même s'il s'agit de nos meilleurs amis ou alliés – il est beaucoup plus difficile

de nommer efficacement notre oppression et de s'organiser pour mettre fin aux privilèges masculins. Il arrivera même aux féministes les plus engagées de s'autocensurer, même sans s'en rendre compte, si elles ont l'impression qu'elles risquent de dire quelque chose qui sera interprété à tort comme « anti-hommes ».

Les espaces non mixtes ont suscité un mouvement de ressac considérable. Les antiféministes lancent des accusations de « discrimination à l'envers », en suggérant que les féministes favorisent la « ségrégation sexuelle », etc. Tout en semblant remettre en question le souci d'égalité des féministes (« Oui mais les gars?... »), beaucoup de ces attaques laissent transparaître des sentiments de peur, de colère et de soupçon face à tout rassemblement de femmes hors de la présence et de la surveillance d'hommes. Il est bon de se souvenir qu'un geste révolutionnaire se définit souvent par le sentiment de panique qu'en éprouvent ceux dont il conteste le pouvoir.

Les espaces non mixtes ne sont pas « anti-hommes », comme le comprennent beaucoup d'alliés *réellement* pro-féministes, qui nous appuient. Beaucoup d'hommes pro-féministes ont travaillé à expliquer à d'autres hommes ce pourquoi il importe que les personnes qui croient à l'égalité des sexes respectent l'importance des espaces non mixtes. La notion d'un espace non mixte ne fait pas partie de quelque « doctrine » ou « dogme féministe »; les féministes passent constamment d'espaces mixtes à des espaces non mixtes dans leur travail d'organisation, et des alliances avec des hommes proféministes se forment dans les espaces mixtes.

L'autocensure involontaire (ou volontaire) peut être un autre effet de la présence d'hommes à des rassemblements féministes et dans la vie en général. Un autre de ces effets est un sentiment d'inconfort à exprimer sa pensée ou à parler de son vécu *en tant que femme* dans un monde dominé par les hommes. Ce vécu peut comprendre de la violence physique ou psychologique, comme on l'a mentionné plus haut en parlant des maisons d'hébergement. De façon semblable, la présence d'un seul homme dans une pièce peut retenir une femme de divulguer des renseignements à caractère personnel. C'est pour cette raison qu'on désigne souvent un espace non mixte comme un « espace sécuritaire ». À un niveau plus général, des études sociolinguistiques des patterns de parole ont montré que les femmes sont, en règle générale, moins susceptibles de s'exprimer dans un groupe composé d'hommes ou même en présence d'un seul homme. Le processus de socialisation qui censure les voix des femmes et valide celle des hommes est si profondément ancré qu'il façonne et déforme même des conversations quotidiennes, apolitiques, à cause de ces rôles et de ces perceptions de genre.

Genre et non-conformité au genre : l'inclusion des personnes transsexuelles et transgenres dans des espaces non mixtes

Les femmes ne sont pas les seules personnes à subir la contrainte du patriarcat. Avec l'évolution du féminisme au cours des trente dernières années, bon nombre des personnes qui travaillent à démanteler le patriarcat, notamment en milieu universitaire, ont reconnu qu'en plus de célébrer des valeurs « féminines » dévalorisées, il était important de défaire le préjugé selon lequel les caractéristiques de genre (la masculinité et la féminité) sont éternelles et « naturelles ». Il s'agit plutôt de comportements appris, socialisés et souvent oppressifs. Ainsi, même si des femmes sont parfois récompensées de se comporter en « garçonnnes » (à moins d'« aller trop loin » et de se voir qualifier

de « lesbiennes aux jambes poilues »), des garçons sont rejetés et harcelés s'ils sont perçus comme efféminés, faibles, « moumounes », etc.

Comme beaucoup l'ont signalé, les privilèges accordés aux hommes en regard des femmes tiennent à la rigidité de la construction et de l'assignation des identités de genre. Cela signifie que, même s'il existe plusieurs sortes et formes différentes d'identification de genre et beaucoup de corps différents qui ne correspondent ni à l'une ni à l'autre des notions biologiques simplistes de l'« homme » ou de la « femme », nous vivons toujours dans un monde où des personnes sont punies de ne pas trouver leur place dans une binarité de genre. C'est dire que la société considère encore avec hostilité les personnes dont le sexe biologique assigné ou assumé (mâle ou femelle) n'est pas le même que son genre correspondant assigné et acceptable (masculin ou féminin). Nous avons mentionné la façon dont les binarités ont pour effet de placer les femmes en opposition et en infériorité aux hommes et comment cela fonctionne dans la vie quotidienne. Mais qu'en est-il des personnes qui ne trouvent leur place ni d'un côté ni de l'autre de cette opposition binaire? Qu'en est-il des gens qui sont entre les deux?

Les personnes transsexuelles et transgenres sont encore considérées comme « bizarres » et rejetées par la majorité de la société. Jusqu'à très récemment, les médecins et les associations médicales traitaient leur identité comme une « condition mentale » pathologique, et certains praticiens continuent à infliger de la discrimination aux personnes transgenres. Celles-ci risquent particulièrement de subir de la violence physique et psychologique et des propos haineux à cause de leur non-conformité de genre, qui condamne souvent aussi beaucoup d'entre elles à une vie de pauvreté et de marginalité. Certaines personnes sont si marginalisées par leur famille, leurs ami-es et leurs collègues de travail que leur seule source de revenus est la prostitution, ce qui leur impose un risque accru de contracter des infections transmises par voie sexuelle, comme le VIH/sida. Il n'existe aucune raison d'infliger aux personnes transgenres autant de haine et de discrimination, sinon la rigidité de l'assignation des genres sous le patriarcat. Comme leurs enjeux sont intimement reliés aux enjeux des femmes et comme leur non-conformité de genre constitue une menace si évidente à l'hégémonie patriarcale, beaucoup d'organisations de femmes ont ouvert leurs espaces aux personnes transgenres.

D'une part, nous reconnaissons l'importance cruciale d'espaces non mixtes de femmes; d'autre part, et d'importance égale et plus grande, est l'impératif d'agir en solidarité des personnes transgenres, avec qui nous partageons la lutte contre des identités et normes de genre rigides et limitatives. La question devient alors : comment bâtir un mouvement qui combatte ces définitions rigides de genre, y compris les *diktats* de la « féminité » (face auxquels des espaces non mixtes sont indispensables) tout en étant inclusives des (pro-)féministes parmi ces personnes qui partagent ces objectifs et ces sentiments? Comment réconcilier une politique réservée aux femmes avec un effort pour faire appel à nos cohortes transgenres et transsexuelle dans la lutte? Les meilleures réponses que nous pourrions trouver évolueront inévitablement avec le temps et ne seront jamais parfaites. Toutefois, nous suggérons que plutôt que d'en faire un conflit, ce moment présente en fait une merveilleuse occasion de recréer et repositionner notre mouvement féministe. Notre solution? Le Rassemblement sera ouvert aux personnes s'identifiant comme femmes et vivant socialement comme femmes, ainsi qu'aux personnes transgenres nées femmes qui ne désirent pas s'identifier à un genre en particulier.

L'essayer c. l'adopter

L'espace non mixte que nous allons vivre à « Toujours RebELLEs » sera une occasion importante (et divertissante!) d'avoir des échanges et de bâtir des solidarités entre femmes de façons qui sont souvent difficiles à réaliser dans des espaces mixtes. Nous en ressortirons mieux équipées pour retourner à des milieux mixtes et continuer à vivre de bons moments et des luttes aux côtés de nos collègues identifiés comme hommes. Ce rassemblement est fondé sur la notion que c'est nous, jeunes femmes et jeunes féministes, qui sommes les mieux à même de dire ce que nous percevons comme enjeux et comme injustices, de définir nos priorités et nos buts, d'organiser notre mouvement et de créer des solutions efficaces qui reflètent nos perspectives. Il existera toujours des occasions de bâtir des solidarités en groupes mixtes. Pour le moment, nous vous encourageons à vous joindre à notre espace non mixte et à décider vous-même si cela vous plaît!

QUI EST INVITÉE À PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT?

Le Rassemblement « Toujours RebELLEs » est ouvert aux personnes s'identifiant comme femmes et vivant socialement comme femmes, ainsi qu'aux personnes transgenres nées femmes qui ne désirent pas s'identifier à un genre en particulier. Par exemple :

- Les filles et les jeunes femmes qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes;
- Les personnes qui s'identifient comme femmes (par exemple, les transsexuelles H à F) et qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes;
- Les personnes transgenres, nées femmes, qui ne désirent pas s'identifier à un sexe ou un genre en particulier et qui sont féministes ou partagent des valeurs féministes.

Le Comité organisateur de « Toujours RebELLEs »

Propositions

Procédures

1. Le Conseil de Coordination propose l'ordre du jour à la page 3 du présent cahier.
2. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès-verbal du Congrès des 25 et 26 octobre 2008.

Plan d'action campagne actuelle

Plan d'action femme

Plan d'action prochaine campagne

Revendications

Structures

Embauche permanence

Finances

Avis de motion

Dépôt d'avis de motion

1. Le Conseil exécutif dépose l'avis de motion suivant¹ :

Que l'annexe A des Statuts et règlements se lisent comme suit:

ANNEXE A : PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF

ARTICLE 1

¹ Déposé le 19 janvier 2009

Peuvent présenter leur candidature au Conseil exécutif toutes les personnes qui sont membres d'une association étudiante membre et qui obtiennent l'appui de leur association locale.

ARTICLE 2

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

ARTICLE 3

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet. Un Congrès régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation dudit Congrès.

ARTICLE 4

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée au siège social de l'ASSÉ au moins deux (2) semaines avant la tenue du Congrès. Pour des élections dans le contexte d'un Congrès extraordinaire, l'instance qui l'aura convoqué (le tiers des associations membres ou le Conseil de Coordination) devra déterminer lors de la convocation les modalités de l'élection tout en respectant un délai raisonnable et réaliste pour le dépôt des mises en candidature.

ARTICLE 5

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

ARTICLE 6

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s poste par poste. Dans le cas où il n'y a qu'une candidature à un poste, la candidate ou le candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes. Si deux personnes se disputent un poste,

celle qui a le plus de votes est déclarée élue. S'il y a plus de deux candidatures à un même poste et qu'aucune de ces candidatures ne recueille la majorité absolue des voix au premier tour, un second tour de scrutin opposera les deux personnes ayant obtenu le plus de voix au premier tour. La personne qui obtient le plus de voix sera alors élue.

D'ajouter l'annexe B suivante aux Statuts et règlements et de décaler les autres annexes en conséquence :

ANNEXE B : PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DES COMITÉS

ARTICLE 7

Peuvent présenter leur candidature au Comité du journal, au Comité à la mobilisation, au Comité femmes ainsi qu'à tous les comités de travail toutes les personnes qui obtiennent l'appui d'une association étudiante membre.

ARTICLE 8

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

ARTICLE 9

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet. Un Congrès ou un Conseil de Coordination régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation du Congrès ou du Conseil de Coordination.

ARTICLE 10

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée au siège social de l'ASSÉ. Les candidatures doivent être déposées à temps pour être intégrées dans le cahier de préparation à l'instance concernée, préférablement deux (2) semaines avant la tenue de ladite instance.

ARTICLE 11

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

ARTICLE 12

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s comité par comité. Dans le cas où le nombre de candidatures à un comité est plus petit ou égal au nombre de postes prévus sur ce comité, chaque candidate ou chaque candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes et le vote se fait individuellement. Dans le cas contraire, si plus de personnes posent leurs candidatures à un comité qu'il n'y a de postes prévus, les personnes ayant obtenu le moins de votes sont éliminées. Chaque association peut, dans ce cas voter autant de fois qu'il y a de postes prévus.

2. Le Conseil exécutif dépose l'avis de motion suivant² :

Que le point 2 de l'article 9 des statuts et règlements de l'ASSÉ se lise comme suit :

Le Congrès est composé des délégué-e-s de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et un (1) droit de vote par délégation selon le principe une association = un (1) vote. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Une délégation peut faire une rotation (à concurrence de deux personnes) entre deux jours de Congrès, pourvu qu'elle respecte les autres modalités et qu'elle en informe le praesidium. Il est aussi composé de tous et toutes les membres du Conseil exécutif et des délégations du Conseil de Coordination, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité du journal et du Comité à la mobilisation qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

Traitement des avis de motion

1. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant déposé au Congrès des 25 et 26 octobre 2008:

Que soit ajouté dans l'article 5, Chapitre 2, le critère suivant :

5. Que l'association endosse les principes de base de l'ASSÉ à l'article 4 du Chapitre 1.

Que soit remplacé dans l'article 5, Chapitre 2, à la dernière ligne du premier paragraphe, « elles doivent répondre à ces quatre critères » par « elles doivent répondre à ces cinq critères ».

2. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant déposé au Congrès des 25 et 26 octobre 2008:

Le Conseil exécutif dépose l'avis de motion suivant : Que soit ajouté suite aux critères de l'article 5, Chapitre 2, le paragraphe suivant :

² Déposé le 19 janvier 2009

Que dans l'éventualité où une association ne respecte pas l'un de ces critères, qu'elle soit invitée par le Congrès à reconsidérer ce principe ou, le cas échéant, son affiliation.

3. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant déposé au Congrès des 25 et 26 octobre 2008:
Que le point 2 de l'article 48 soit modifié comme suit :
« ou avoir été déposé au moins quatre (4) semaines avant la tenue du dit Congrès ».